

11 déc 2014 -19:08

Le SPF Affaires étrangères transférera ses archives africaines aux Archives de l'État dès 2015

En 2015-2018, le SPF Affaires étrangères transférera ses *archives africaines* aux Archives de l'État. Un protocole d'accord a été signé ce 11 décembre 2014 entre le Président du comité de direction du SPF Affaires étrangères, Dirk Achten, et l'Archiviste général du Royaume, Karel Velle.

Les archives africaines, qui seront prochainement transférées aux Archives de l'Etat, datent de la période 1885-1962 et sont issues de l'ancien Ministère des Colonies et du Gouverneur-Général du Congo. Le transfert se déroulera en vertu de l'obligation légale qu'ont les Affaires étrangères à transmettre leurs archives datant de plus de 50 ans aux Archives de l'État. En période de restriction budgétaire, le SPF Affaires étrangères entend, par ailleurs, se concentrer sur les activités de sa mission auxquelles il peut offrir une plus grande valeur ajoutée. A cet égard, le service des Archives de l'État lui succédera parfaitement, celui-ci étant capable de mieux répondre aux exigences de préservation et de conservation d'archives.

Le SPF Affaires étrangères conserve trois fonds d'archives Parmi ceux-ci, le fond africain est le plus volumineux. Les deux autres fonds, comprenant les archives diplomatiques et celles de la coopération belge au développement, devront, quant à eux, d'abord faire l'objet d'un inventoriage approfondi avant de pouvoir être transférés aux Archives générales du Royaume 2-dépôt Joseph Cuvelier, à Bruxelles.

Le transfert durera trois ans, mais l'inaccessibilité des documents ne sera limitée qu'à deux semaines pour chaque unité archivistique qui se trouvera sous emballage. Les Archives de l'État s'engagent, par ailleurs, à recevoir les chercheurs dans des conditions identiques aux Affaires étrangères. A terme, l'accessibilité des archives sera même améliorée, car les instruments de recherche qui sont actuellement uniquement disponibles sous forme papier seront numérisés et mis en ligne sur le site internet des Archives de l'Etat à l'adresse www.arch.be.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be